

manuel

Francis Hamon  
Michel Troper

# DROIT CONSTITUTIONNEL

42<sup>e</sup> édition  
2021-2022

**LGDJ**

un savoir-faire de

**lextenso**



**Francis Hamon**

Professeur émérite de la Faculté Jean Monnet  
(Université de Paris XI)

**Michel Troper**

Professeur émérite de l'Université de Paris Nanterre  
Membre de l'Institut universitaire de France

# **DROIT CONSTITUTIONNEL**

42<sup>e</sup> édition

2021-2022

**LGDJ**

un savoir-faire de

**Lextenso**



© 2021, LGDJ, Lextenso

1, Parvis de La Défense • 92044 Paris La Défense Cedex  
[www.lgdj-editions.fr](http://www.lgdj-editions.fr)

ISBN : 978-2-275-09082-5 • ISSN 0990-3909

---

# Sommaire

Principales abréviations .....	17
Bibliographie générale .....	19
Introduction Le droit constitutionnel .....	25
Section 1. Le droit constitutionnel ensemble de normes .....	25
§ 1. Le droit comme système de normes .....	25
§ 2. Le droit constitutionnel comme sous-système .....	31
Section 2. Le droit constitutionnel comme science .....	42
§ 1. Jusnaturalisme et positivisme .....	42
§ 2. Droit constitutionnel et science politique .....	46

## PREMIÈRE PARTIE – THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ÉTAT

---

<b>Chapitre 1. La Constitution</b> .....	55
Section 1. Les sources du droit constitutionnel .....	55
§ 1. La hiérarchie des sources de la constitution matérielle .....	57
§ 2. Les types de faits producteurs de droit .....	67
Section 2. Le contrôle de la suprématie de la Constitution .....	76
§ 1. Légitimité du contrôle de constitutionnalité .....	77
§ 2. Les formes du contrôle de constitutionnalité .....	80
§ 3. Le rôle des cours constitutionnelles dans le jeu politique .....	86
<b>Chapitre 2. Le pouvoir</b> .....	91
Section 1. Le cadre : l'État .....	91
§ 1. L'État et le droit .....	92
§ 2. L'État et l'espace, les formes d'organisation de l'État .....	95
Section 2. Les formes d'organisation du pouvoir .....	100
§ 1. Les formes de gouvernement .....	101
§ 2. Le principe de la séparation des pouvoirs .....	107
§ 3. Les régimes politiques .....	114
Section 3. Les techniques d'exercice du pouvoir .....	129
Sous-Section 1. Les fonctions de l'État .....	129
§ 1. La fonction législative .....	131
§ 2. La fonction exécutive .....	145
§ 3. La fonction juridictionnelle .....	157
§ 4. Les pouvoirs de crise .....	162
Sous-Section 2. La désignation des gouvernants : le scrutin .....	165
§ 1. Le droit de suffrage .....	165
§ 2. Les différents modes de scrutin .....	167
§ 3. Le choix d'un mode de scrutin .....	179

Section 4. Les justifications du pouvoir .....	183
§ 1. La représentation .....	184
§ 2. La souveraineté .....	192

## DEUXIÈME PARTIE – LES PRINCIPAUX RÉGIMES CONSTITUTIONNELS ÉTRANGERS

<b>Chapitre 1. Les régimes parlementaires .....</b>	<b>209</b>
Section 1. Le régime britannique .....	209
§ 1. Les sources du droit constitutionnel britannique .....	212
§ 2. Les organes .....	216
§ 3. Le fonctionnement du système .....	228
§ 4. La dévolution .....	235
§ 5. Le parlementarisme dans le Commonwealth britannique .....	237
Section 2. Quelques variantes du régime parlementaire .....	241
§ 1. Le régime parlementaire en Allemagne .....	242
§ 2. Le régime parlementaire en Italie .....	250
§ 3. Le régime parlementaire en Espagne .....	259
§ 4. Le parlementarisme japonais .....	266
<b>Chapitre 2. Le système constitutionnel des États-Unis .....</b>	<b>275</b>
Section 1. Les organes .....	276
§ 1. Le Congrès .....	277
§ 2. Le président .....	287
§ 3. La Cour suprême .....	297
Section 2. Les rapports politiques .....	304
§ 1. Le fédéralisme .....	304
§ 2. Les rapports entre organes .....	306
Section 3. L'inexportabilité du système constitutionnel américain .....	308
<b>Chapitre 3. Les États de l'Europe centrale et orientale .....</b>	<b>313</b>
Section 1. Le régime socialiste .....	314
§ 1. L'URSS .....	314
§ 2. Les démocraties populaires .....	317
§ 3. Les signes de dysfonctionnement .....	317
Section 2. Les transformations : de la perestroïka à l'éclatement de l'URSS (1985-1991) .....	319
§ 1. La perestroïka .....	319
§ 2. La disparition de l'URSS .....	320
Section 3. La situation actuelle .....	321
§ 1. La situation actuelle de la Russie .....	321

§ 2. La situation dans les anciennes démocraties populaires et les Républiques de l'ex-URSS .....	329
§ 3. Les variantes du régime socialiste hors d'Europe .....	334
<b>Chapitre 4. L'Union européenne .....</b>	<b>343</b>
Section 1. Les institutions .....	348
§ 1. Le Parlement européen .....	348
§ 2. Le Conseil européen .....	349
§ 3. Le Conseil .....	350
§ 4. La Commission européenne .....	350
§ 5. La Cour de justice (CJUE) .....	351
Section 2. Les compétences .....	352
Section 3. Quelques problèmes constitutionnels liés à la construction européenne .....	353
§ 1. Le fédéralisme .....	353
§ 2. La démocratie .....	357

## **TROISIÈME PARTIE – APERÇU SOMMAIRE D'HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DE LA FRANCE**

<b>Chapitre 1. Les Constitutions de la Révolution et de l'Empire ..</b>	<b>369</b>
Section 1. L'œuvre de l'Assemblée nationale constituante .....	369
§ 1. La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789-1791 .....	370
§ 2. La Constitution du 3 septembre 1791 .....	371
Section 2. Les Constitutions de la Convention .....	379
§ 1. La Constitution de 1793 .....	380
§ 2. La Constitution du 5 fructidor an III .....	381
Section 3. Le Consulat et l'Empire .....	384
§ 1. La Constitution du 22 frimaire an VIII .....	384
§ 2. Les modifications de la Constitution de l'an VIII .....	386
<b>Chapitre 2. La monarchie parlementaire .....</b>	<b>391</b>
Section 1. La Charte du 4 juin 1814 .....	391
§ 1. Caractères généraux .....	391
§ 2. Les pouvoirs publics .....	393
§ 3. La pratique politique introduit le régime parlementaire .....	393
Section 2. La Charte du 14 août 1830 .....	394
<b>Chapitre 3. L'avènement du suffrage universel .....</b>	<b>397</b>
Section 1. La Constitution du 4 novembre 1848 .....	397
Section 2. Du Prince-président au régime impérial 1852-1870 .....	399
§ 1. La Constitution du 14 janvier 1852 .....	399

§ 2. L'Empire .....	401
§ 3. Le sénatus-consulte du 21 mai 1870 .....	402
<b>Chapitre 4. La III<sup>e</sup> République .....</b>	<b>403</b>
Section 1. L'élaboration des lois de 1875 .....	403
§ 1. Le gouvernement de l'Assemblée nationale .....	404
§ 2. Les lois constitutionnelles de 1875 .....	406
Section 2. L'organisation des pouvoirs publics .....	409
§ 1. Le Parlement .....	409
§ 2. Le pouvoir exécutif .....	412
Section 3. Le fonctionnement des pouvoirs publics .....	416
§ 1. La législation .....	417
§ 2. Le jeu du régime parlementaire dans le cadre de la Constitution de 1875 .....	420
§ 3. Les déformations du régime parlementaire par la pratique politique .....	424
<b>Chapitre 5. Les institutions politiques françaises de 1940 à 1946 .....</b>	<b>427</b>
Section 1. Le gouvernement de « l'État français » .....	427
§ 1. L'acte dit « loi constitutionnelle » du 10 juillet 1940 .....	428
§ 2. L'organisation constitutionnelle du gouvernement de Vichy .....	429
Section 2. L'organisation de la continuité républicaine dans la France libre .....	431
Section 3. Les gouvernements provisoires et la préparation de la Constitution de 1946 .....	432
§ 1. Le premier gouvernement provisoire .....	433
§ 2. Le régime provisoire de la loi constitutionnelle du 2 novembre 1945 .....	434
§ 3. Le projet de Constitution du 19 avril 1946 .....	437
§ 4. Le régime politique .....	439
<b>Chapitre 6. La IV<sup>e</sup> République .....</b>	<b>443</b>
Section 1. Notions générales .....	444
§ 1. Caractères de la Constitution de 1946 .....	444
§ 2. La philosophie politique et sociale du régime .....	444
Section 2. L'organisation des pouvoirs publics .....	446
§ 1. Le Parlement .....	447
§ 2. Le pouvoir exécutif .....	451
Section 3. Le fonctionnement des pouvoirs publics .....	455
§ 1. La législation .....	456
§ 2. Les rapports entre les pouvoirs publics .....	457

## QUATRIÈME PARTIE – LES INSTITUTIONS DE LA V<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE

<b>Chapitre 1. Le cadre</b> .....	465
Section 1. Origines et évolution de la V <sup>e</sup> République .....	465
Sous-Section 1. Le problème de la réforme constitutionnelle en 1958 .....	465
§ 1. Les maux .....	465
§ 2. Les remèdes .....	466
Sous-Section 2. Préparation et adoption de la Constitution .....	468
§ 1. Le retour au pouvoir du général de Gaulle .....	468
§ 2. La loi constitutionnelle du 3 juin 1958 .....	470
§ 3. L'élaboration du projet .....	472
§ 4. Le référendum constituant du 28 septembre 1958 .....	476
Sous-Section 3. La Constitution et son application .....	477
§ 1. La nature des institutions .....	477
§ 2. Les institutions et la conjoncture politique .....	480
Sous-Section 4. Les principes d'indivisibilité de la République et de la souveraineté nationale .....	492
§ 1. La République et ses collectivités composantes .....	492
§ 2. La République et l'Union européenne .....	498
Sous-Section 5. La rigidité constitutionnelle .....	504
§ 1. La révision dans le cadre de l'article 89 .....	505
§ 2. La révision en dehors du cadre de l'article 89 .....	507
§ 3. L'état actuel du problème de la révision .....	510
Section 2. Le suffrage et l'encadrement de la vie politique .....	516
Sous-Section 1. Le corps électoral .....	516
§ 1. La composition du corps électoral .....	516
§ 2. Les conditions d'exercice du droit de vote .....	519
§ 3. Les modalités de l'exercice du droit de vote .....	520
§ 4. Le problème des « discriminations positives » en matière électorale .....	522
Sous-Section 2. L'encadrement partisan .....	525
§ 1. Le statut des partis politiques .....	525
§ 2. L'évolution du système des partis .....	536
Sous-Section 3. Les principales votations politiques .....	537
§ 1. Les élections législatives .....	538
§ 2. L'élection présidentielle .....	555
§ 3. Le référendum .....	570
Sous-Section 4. La moralisation de la vie politique .....	588
§ 1. Le choix des collaborateurs .....	589
§ 2. Le pouvoir des parlementaires en matière de dépenses .....	590

§ 3. La prévention des conflits d'intérêts .....	590
<b>Chapitre 2. Les organes .....</b>	<b>593</b>
Section 1. Le statut du président de la République .....	593
§ 1. Durée et renouvellement des fonctions .....	593
§ 2. Responsabilité politique ou pénale du président .....	597
§ 3. Les pouvoirs du président .....	606
Section 2. Le gouvernement .....	629
§ 1. L'organisation du gouvernement .....	629
§ 2. Le statut des membres du gouvernement .....	636
§ 3. Les attributions du gouvernement .....	642
Section 3. Le Parlement .....	649
Sous-Section 1. Composition du Parlement .....	650
§ 1. L'Assemblée nationale .....	650
§ 2. Le Sénat .....	651
Sous-Section 2. La protection de l'exercice du mandat parlementaire .....	657
§ 1. Les moyens matériels des parlementaires .....	658
§ 2. Les incompatibilités et la limitation des cumuls .....	659
§ 3. La situation patrimoniale et les intérêts des parlementaires .....	665
§ 4. Les immunités parlementaires .....	666
Sous-Section 3. Organisation et fonctionnement des Chambres .....	668
§ 1. Les sessions .....	669
§ 2. Les organes du travail parlementaire .....	672
§ 3. La séance .....	681
Sous-Section 4. Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) .....	687
Sous-Section 5. Les projets d'Emmanuel Macron .....	688
Section 4. Les rapports entre les pouvoirs .....	691
Sous-Section 1. Le contrôle informatif .....	692
§ 1. Les questions .....	692
§ 2. Les commissions d'enquête et les missions d'information .....	695
§ 3. Les propositions de résolution .....	697
§ 4. La notion d'évaluation des politiques publiques .....	703
Sous-Section 2. La responsabilité ministérielle .....	705
§ 1. La responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale .....	705
§ 2. L'absence de responsabilité du gouvernement devant le Sénat .....	712
Sous-Section 3. Le contrôle parlementaire en période de crise .....	713
Sous-Section 4. Le droit de dissolution .....	718

<b>Chapitre 3. Types de normes et compétences normatives</b> .....	723
Section 1. Les normes dotées d'une autorité supérieure à celle des lois .....	723
§ 1. Les normes constitutionnelles .....	724
§ 2. Les normes internationales .....	725
Section 2. Les normes législatives et réglementaires .....	739
§ 1. La fonction normative de la loi .....	740
§ 2. La séparation du domaine législatif et du domaine réglementaire	742
Section 3. L'élaboration de la loi dans le cadre parlementaire .....	754
§ 1. Les lois ordinaires .....	754
§ 2. Les procédures législatives spéciales .....	777
§ 3. Le problème de l'inflation législative .....	787
Section 4. L'élaboration de la loi en dehors du cadre parlementaire	789
§ 1. La législation gouvernementale : les ordonnances de l'article 38	789
§ 2. La législation populaire : les lois adoptées par la voie du référendum .....	797
§ 3. La législation présidentielle : les décisions prises en application de l'article 16 .....	799
<b>Chapitre 4. Justice et Constitution</b> .....	805
Section 1. Le Conseil constitutionnel .....	806
Sous-Section 1. Composition et organisation du Conseil constitutionnel .....	807
Sous-Section 2. Les compétences du Conseil constitutionnel .....	816
§ 1. Le contrôle abstrait .....	818
§ 2. Le contrôle concret : la question prioritaire de constitutionnalité	829
Sous-Section 3. Le développement du rôle du Conseil constitutionnel .....	845
§ 1. L'assouplissement de la saisine .....	845
§ 2. La richesse des normes de référence .....	847
§ 3. La gradation savante des verdicts .....	851
§ 4. L'impact de la jurisprudence du Conseil constitutionnel .....	854
Section 2. Les juridictions judiciaires et administratives .....	866
§ 1. L'autorité judiciaire .....	867
§ 2. Les juridictions administratives .....	874
Section 3. Le Défenseur des droits .....	875
Index .....	881



---

## Avertissement

Ce livre est la 42<sup>e</sup> édition du manuel de droit constitutionnel, dont les premières éditions jusqu'à la 20<sup>e</sup> ont été rédigées par Georges Burdeau. Ce livre était devenu un classique. Georges Burdeau nous avait fait l'honneur de nous demander de préparer la 21<sup>e</sup> édition et les suivantes.

Depuis la 21<sup>e</sup> édition, la science du droit constitutionnel et le droit constitutionnel lui-même ont connu une évolution considérable, dont il nous a fallu rendre compte et l'ouvrage a été profondément remanié. Néanmoins, si son contenu est aujourd'hui très sensiblement différent, nous avons toujours procédé dans un souci de fidélité à l'esprit dans lequel Georges Burdeau avait conçu ce manuel et qu'il exposait dans la préface de la 20<sup>e</sup> édition : construire une théorie susceptible de servir d'instrument pour l'analyse du droit constitutionnel positif.

Francis HAMON  
Michel TROPER



---

## Avant-propos

Les manuels de droit constitutionnel sont très nombreux et variés. Si les questions traitées sont les mêmes, les approches et les doctrines peuvent être profondément différentes.

Ces différences s'expliquent : en effet, ce que l'on appelle la science du droit constitutionnel n'est pas seulement une somme de connaissances. C'est aussi un ensemble de problèmes auxquels les réponses les plus diverses peuvent être apportées. La pertinence et la cohérence de ces réponses dépendent de la rigueur du raisonnement qui les justifie. Et il est au moins aussi important d'acquérir la maîtrise du raisonnement que de retenir les grands traits des systèmes constitutionnels.

L'un des moyens d'y parvenir est de confronter sur chaque question les thèses de plusieurs auteurs. Cette confrontation ne peut cependant être fructueuse que si l'on prend en compte tous les présupposés explicites ou implicites des raisonnements. Les plus importants tiennent au langage. Bien des différences doctrinales peuvent s'éclairer et bien des problèmes se dissiper, dès lors qu'on s'aperçoit qu'ils tiennent principalement aux usages linguistiques. La maîtrise du raisonnement suppose donc la maîtrise d'un langage et c'est pourquoi, dans la première partie du présent ouvrage, un soin particulier a été apporté à la définition des concepts fondamentaux.

Si le droit constitutionnel était formé, comme on l'imagine parfois, d'un petit nombre de principes fixes et établis, que l'on pourrait combiner de diverses manières et à partir desquels on pourrait déduire toutes les règles particulières, la difficulté résiderait avant tout dans l'exposé et la compréhension des principes, et il suffirait de partir de quelques définitions pour procéder ensuite de manière linéaire. Mais, il n'en va pas ainsi et le contenu des principes emprunte toujours aux règles qui sont censées en découler. Les étudiants doivent admettre que l'ordre des chapitres a quelque chose d'arbitraire et que la compréhension des premiers suppose parfois la connaissance des autres. On ne saurait donc trop conseiller de revenir sur les premiers chapitres après la lecture de l'ensemble.

Une bonne méthode consiste à faire des allers et retours entre la partie générale et les chapitres particuliers.

Il n'y a pas en matière juridique de science certaine et l'exposé du droit constitutionnel dépend des interprétations qu'on en donne et de la méthode que l'on adopte. Celles des deux coauteurs de cet ouvrage ne sont pas toujours identiques à celles des autres auteurs de manuels, mais ils sont pour ce qui les concerne d'accord sur l'essentiel. Dans le cas exceptionnel où cet accord n'existerait pas, ils le préciseraient dans une note infrapaginale signée de l'un d'eux seulement. L'art du juriste réside avant tout dans la confrontation des arguments. C'est pourquoi les étudiants devraient s'efforcer de compléter l'étude du manuel par la lecture de certaines au moins des publications auxquelles il renvoie.

Pour faciliter la recherche, nous avons choisi d'utiliser les conventions du *Chicago Manual of Style*, qui permettent de limiter le volume des références contenues dans le texte. Chacune de ces références est donnée selon le modèle suivant :

(Kelsen, 1962, p. 237).

On se reportera alors à la bibliographie, qui figure à la fin de chaque chapitre, pour y trouver les indications complètes ou, s'agissant d'ouvrages généraux, à la bibliographie qui figure en tête du livre.

KELSEN Hans (1962), *Théorie pure du droit*, Paris, Dalloz, trad. fr., Ch. Eisenmann.

Cela signifie que pour effectuer une recherche bibliographique sur un sujet donné, il faut d'abord rechercher les références dans les parties du texte où ce sujet est traité.

Nous nous sommes cependant écartés de cette convention pour ce qui concerne le *Traité de science politique* de G. Burdeau, auquel nous renvoyons à maintes reprises, sans mention de date, mais en indiquant le numéro du volume et ceux des paragraphes.

---

## Principales abréviations

AA. VV.	Auteurs divers
AJDA	Actualité Juridique Droit Administratif
C	Constitution
Cs	Revue « Constitutions »
CC	Conseil constitutionnel
CCC	Cahiers du Conseil constitutionnel (v. aussi NCCC « Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel »)
CESE	Conseil économique, social et environnemental
CJCE	Cour de justice des Communautés européennes
CJUE	Cour de justice de l'Union européenne
CNCCFP	Commission des Comptes et Campagne et des Financements Politiques
CE	Conseil d'État
CEDH	Convention européenne des Droits de l'Homme
C. élect.	Code électoral
C. pén.	Code pénal
CSA	Conseil supérieur de l'audiovisuel
CSM	Conseil supérieur de la magistrature
D.	Dalloz
Doc. Fran.	Documentation française
DROM	Département et région d'outre-mer
FSNP	Fondation Nationale des Sciences Politiques
GA	Long, Weil et Braibant, <i>Les Grands Arrêts de la Jurisprudence administrative</i> , 14 <sup>e</sup> éd., Paris, Dalloz, 2003
GD	Favoreu et Philip, <i>Les Grandes Décisions du Conseil constitutionnel</i> , Paris, Dalloz, 12 <sup>e</sup> éd., 2003
IRFM	Indemnité représentative de frais de mandat
JCP	Jurisclasseur Périodique – La Semaine Juridique
JO	<i>Journal officiel</i>
L.	Loi
LO	Loi organique
LCEFP	Loi-cadre d'équilibre des finances publiques
LR	Les Républicains
LREM	La République En Marche
NCCC	Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel
NED	Notes et Études Documentaires
PA	Petites affiches
PECO	Pays d'Europe Centrale et Orientale
PFRLR	Principes fondamentaux reconnus par les lois de la République
POL	Politeia (Cahiers de l'Association Française des Auditeurs de l'Académie Internationale de Droit Constitutionnel)
PUAM	Presses universitaires d'Aix-Marseille

PUF	Presses universitaires de France
QPC	Question prioritaire de constitutionnalité
R.	Règlement
RA	Revue administrative
<i>RDP</i>	Revue du Droit Public et de la Science Politique
<i>RFDA</i>	Revue Française de Droit administratif
<i>RFDC</i>	Revue Française de Droit constitutionnel
<i>RFSP</i>	Revue Française de Science politique
<i>RJP</i>	Revue Juridique et Politique
<i>RPP</i>	Revue Politique et Parlementaire
<i>Rec.</i>	Recueil des décisions du Conseil d'État ou des décisions du Conseil constitutionnel
RSA	Regards sur l'actualité
S.	Sirey
TCE	Traité sur la Communauté européenne
TSCG	Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance économique et financière
TUE	Traité sur l'Union européenne

---

# Bibliographie générale

## Ouvrages généraux

### 1. Traités

BARTHÉLÉMY J. et DUEZ P. (1985), *Traité de droit constitutionnel*, 2<sup>e</sup> éd. [1933], Paris, Economica, rééd., nouv. rééd. 2004, Paris, Éditions Panthéon-Assas.

BURDEAU G., *Traité de science politique*, Paris, LGDJ.

T. I. – *Présentation de l'univers politique*, 1980, 3<sup>e</sup> éd., vol. 1, *Société politique et droit* ; vol. 2, *Le pouvoir politique*.

T. II. – *L'État*, 3<sup>e</sup> éd., 1980.

T. III. – *La dynamique politique*, 3<sup>e</sup> éd., vol. 1, *Les Forces politiques*, 1982 ; vol. 2, *La dialectique de l'ordre et du mouvement*, 1981.

T. IV. – *Le statut du pouvoir dans l'État*, 3<sup>e</sup> éd., 1984.

T. V. – *Les régimes politiques*, 3<sup>e</sup> éd., 1985.

T. VI. – *L'État libéral*, 2<sup>e</sup> éd., 2 vol., 1971.

T. VII. – *La démocratie gouvernante. Son assise philosophique et sociale*, 2<sup>e</sup> éd., 1972.

T. VIII. – *La démocratie et les contraintes du Nouvel âge*, 2<sup>e</sup> éd., 1974.

T. IX. – *Les façades institutionnelles de la démocratie gouvernante*, 2<sup>e</sup> éd., 1976.

T. X. – *La révolte des colonisés*, 3<sup>e</sup> éd., 1986.

CARRÉ DE MALBERG R. (1921), *Contribution à la théorie générale de l'État*, 2 vol., Paris, nouv. éd. 2003, Paris, Dalloz.

DUGUIT L. (1930), *Traité de droit constitutionnel*, 5 vol., Paris, Cujas, nouvelle édition, 1981.

ESMEIN A. (1914), *Éléments de Droit constitutionnel français et comparé*. Avant-propos de D. Chagnollaude, Paris, reproduction de la 6<sup>e</sup> éd., Éditions Panthéon-Assas, 2001.

ESMEIN A. (1928), *Traité de droit constitutionnel*, 2<sup>e</sup> éd., revue par H. Nézard, Paris, Sirey.

HAURIU M. (1929), *Précis de droit constitutionnel*, Paris, rééd. CNRS, 1975.

JELLINEK G. (1905), *L'État moderne et son droit*, Préface Olivier Jouanjan, nouvelle édition, Paris, Panthéon-Assas, 2 vol. 2005.

KELSEN H.,

– (1945), *Théorie générale du droit et de l'État*, Paris, LGDJ, trad. fr. 1997.

– (1962), *Théorie Pure du Droit*, trad. française de la 2<sup>e</sup> éd., Paris, LGDJ, rééd. 1999.

LAFFERRIÈRE J. (1947), *Manuel de droit constitutionnel*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Domat-Montchrestien.

SCHMITT C. (1928), *Théorie de la Constitution*, Paris, PUF, trad. fse. 1993, Préface d'Olivier Beaud.

VEDEL G. (1949), *Manuel élémentaire de droit constitutionnel*, Paris, Dalloz, rééd. 2002 présentée par Guy Carcassonne et Olivier Duhamel.

## **2. Manuels**

ARDANT Ph. et MATHIEU B. (2021), *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Paris, LGDJ, 33<sup>e</sup> éd.

BARANGER D. (2017), *Le droit constitutionnel*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 7<sup>e</sup> éd.

BOUDON J. (2016), *Manuel de droit constitutionnel*, 2 vol., Paris, PUF.

CHAGNOLLAUD D. (2017), *Droit constitutionnel contemporain*, 3 vol., Paris, Dalloz, 9<sup>e</sup> éd.

CHANTEBOUT B. (2015), *Droit constitutionnel*, Paris, Sirey université, 32<sup>e</sup> éd.

COHENDET M.-A. (2021), *Droit constitutionnel*, Paris, LGDJ, 5<sup>e</sup> éd.

CONSTANTINESCO V. et PIERRÉ-CAPS S. (2016), *Droit constitutionnel*, Paris, PUF, 7<sup>e</sup> éd.

DUHAMEL O. et TUSSEAU G. (2016), *Droit constitutionnel et Institutions politiques*, Paris, Seuil, 4<sup>e</sup> éd.

FAVOREU L. et *al.* (2019), *Droit constitutionnel*, Paris, Dalloz, 21<sup>e</sup> éd.

GICQUEL J. et GICQUEL J.-E. (2021), *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Paris, LGDJ, 35<sup>e</sup> éd.

LE POURHIET A.-M. (2017), *Droit constitutionnel*, Paris, Economica, 8<sup>e</sup> éd.

PACTET P., MÉLIN-SOUCRAMANIEN F. (2018), *Droit constitutionnel*, Paris, Sirey, 37<sup>e</sup> éd.

PIERRÉ-CAPS S. (2015), *Droits constitutionnels étrangers*, Paris, PUF.

PORTELLI H. (2017), *Droit constitutionnel*, Paris, Dalloz, 12<sup>e</sup> éd.

ROUSSEAU D. et VIALA A. (2004), *Droit constitutionnel*, Paris, Montchrestien.

ROUVILLOIS F. (2017), *Droit constitutionnel. Tome 1. Fondements et pratiques*, Paris, Flammarion, 6<sup>e</sup> éd.

VERPEAUX M. (2015), *Droit constitutionnel français*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> éd.

ZOLLER E. et MASTOR W. (2021), *Droit constitutionnel*, Paris, PUF.

## **3. Histoire constitutionnelle**

BODINEAU P. et VERPEAUX M. (2016), *Histoire constitutionnelle de la France*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 5<sup>e</sup> éd.

BRAUD P. et BURDEAU F. (1992), *Histoire des idées politiques depuis la Révolution*, Paris, Montchrestien, 2<sup>e</sup> éd.

CHEVALLIER J.-J. (2009), *Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à 1958*, Paris, Dalloz, 9<sup>e</sup> éd.

DESLANDRES M. (1932-1937), *Histoire constitutionnelle de la France*, 3 vol., Paris, A. Colin : recueil Sirey.